

Strasbourg, le 30 novembre 2018

## Médailles d'honneur et insignes du corps départemental

### 220 sapeurs-pompiers de la compagnie de Sélestat mis à l'honneur

La cérémonie de remise de médailles d'honneur et d'insignes du corps départemental de la compagnie de Sélestat se déroulera lundi 3 décembre 2018 à 19 h 30 aux Tanzmatten, Quai de l'III à Sélestat. La cérémonie sera présidée par Monsieur Frédéric Pfliegersdoerffer, Vice-Président du SDIS 67, Référent de la compagnie de Sélestat, Conseiller régional et Maire de la ville de Marckolsheim et commandée par le Commandant Anne Burkard, Commandant de la compagnie de Sélestat.

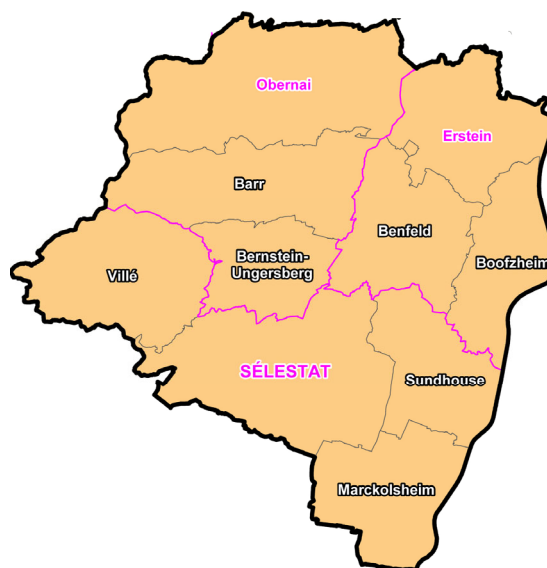
220 sapeurs-pompiers seront honorés :

- 176 médaillés d'honneur
- 2 sapeurs-pompiers promus
- 4 nominations à l'honorariat
- 38 sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale recevant l'insigne du corps départemental

48 nouvelles recrues (SPV) seront également présentes.

La compagnie de Sélestat en quelques chiffres

14 532 sorties de secours en 2017  
108 communes défendues (142 923 habitants)  
10 UT  
1120 sapeurs-pompiers volontaires  
27 sapeurs-pompiers professionnels  
3 personnels administratifs et techniques  
136 jeunes sapeurs-pompiers  
223 engins  
77 CIS



#### Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Le décret du 10 juillet 2017, a créé deux échelons, le bronze et le Grand'or et a supprimé l'échelon vermeil. Les médailles sont attribuées de la façon suivante :

- Grand'or après 40 ans de service
- Or après 30 ans de service
- Argent après 20 ans de service
- Bronze après 10 ans de service

#### Contact presse :

Bureau communication

03 90 20 70 48

communication@sdis67.com